

**SSGA SPDR ETFS EUROPE II PLC**

78 Sir John Rogerson's Quay

Dublin 2

Irlande

**Un Fonds à compartiments multiples à responsabilité séparée entre ses compartiments**

Le présent avis n'a pas été examiné par la Banque centrale d'Irlande (la « Banque centrale ») et il se peut que des modifications soient nécessaires pour répondre aux exigences requises. Les Administrateurs estiment que le présent avis et les propositions qui y sont détaillées ne comportent pas d'élément susceptible d'entrer en contradiction avec les orientations publiées par la Banque centrale et ses réglementations, ni avec les meilleures pratiques en vigueur dans la profession.

Sous réserve qu'ils soient autrement définis aux présentes ou que le contexte exige une interprétation différente, tous les termes définis utilisés dans le présent avis auront la même signification que dans le prospectus de la Société daté du 19 février 2026 (le « Prospectus »)

Date : 12 juin 2026

**AVIS AUX ACTIONNAIRES**

Cher Actionnaire,

**SSGA SPDR ETFs Europe II plc (la « Société »)**

---

**Nom du Compartiment**

---

State Street SPDR S&P U.S. Consumer Staples Select Sector UCITS ETF

---

State Street SPDR S&P Europe Defense Vision UCITS ETF

---

**(les « Compartiments »)**

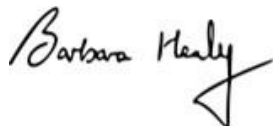
Nous vous adressons ce courrier en votre qualité d'Actionnaire des Compartiments afin de vous informer des modifications suivantes apportées aux suppléments (les « **Suppléments** ») relatives aux Compartiments ci-dessus. Ces modifications prendront effet à la date à laquelle les Suppléments révisés seront approuvés par la Banque centrale.

Des informations supplémentaires relatives aux limites de diversification accrues ont été ajoutées aux Suppléments. Afin de répliquer leur Indice avec précision, les Compartiments utiliseront les limites de diversification accrues disponibles au titre de la Règle 71(2) de la Réglementation OPCVM pour détenir une position plafonnée à 35 % de leur Valeur liquidative en composantes des Indices, émises par le même organisme, dès lors que l'émetteur représente une proportion importante inhabituelle du marché telle que mesurée d'après l'Indice correspondant.

**Informations complémentaires**

Pour toute question, veuillez prendre contact avec l'équipe Ventes et Assistance des ETF SPDR, à l'adresse suivante [sprseurope@ssga.com](mailto:sprseurope@ssga.com).

Nous vous prions de croire en l'expression de nos sentiments dévoués,



**Administrateur**

**SSGA SPDR ETFs Europe II plc**

Classification de l'information : Généralités

Classification de l'information : Généralités